

Dossier de presse

17 organisations démocratiques et populaires haïtiennes analysent
et proposent

à l'occasion de la commémoration
du 5ème anniversaire du séisme du 12 janvier 2010

décembre 2014

Comité de rédaction :

- Nixon Boumba (AJWS) - nboumba@ajws.org
- Maude Malengrez (Fokal) - maudemalengrez@yahoo.fr
- Gotson Pierre (GMA) – gp@medialternatif.org
- Joris Willems (CoEH) – joris_willems@yahoo.fr

Avec la collaboration de CEPR pour le volet *Haiti en chiffres 5 ans après le séisme*
<http://www.cepr.net>

Les opinions exprimées dans ce dossier ne sont pas nécessairement celles du comité de rédaction.
Pour plus d'informations concernant ce dossier : joris_willems@yahoo.fr - (+509) 3787-9080

Dernières adaptations : 6 janvier 2015

Introduction

Ce dossier s'adresse principalement aux journalistes étrangers qui vont contribuer à la couverture médiatique à l'occasion de la commémoration du 5^e anniversaire du séisme du 12 janvier 2010. Il veut attirer l'attention des journalistes sur la présence et le travail des organisations démocratiques et populaires.

L'objectif de ce dossier est de donner un aperçu des visions, des analyses et des revendications des organisations haïtiennes, proches de la population. Ainsi on veut rappeler à la presse (étrangère) que les organisations haïtiennes ont des propositions qui reflètent ce qui se vit au niveau de la plupart des couches de la population.

Dix-sept organisations ont volontairement contribué à ce dossier. Le Comité de Rédaction s'est limité à structurer les éléments avancés par ces organisations en 4 chapitres: Communication, État de Droit, Économie et Logement. Afin de mieux cerner le contexte, le Comité a ajouté quelques informations spécifiques. Le volet *Haïti en chiffres* offre quelques informations générales sur le pays. Il a été composé avec l'aide de CEPR¹. Les sources des chiffres ont été clairement indiquées.

Un survol des organisations participantes et de leurs activités principales se trouve à la fin du dossier.

Bonne lecture !

Le Comité de Rédaction

1 <http://www.cepr.net>

Communication

Introduction

Le secteur de la communication est un des plus dynamiques depuis environ deux décennies en Haïti. Sous la poussée de la révolution technologique mondiale et les effets des événements politiques, le paysage communicationnel a bien changé. On assiste à une explosion du nombre de médias audio-visuels et à un élargissement significatif de l'accès au téléphone portable, tandis que l'Internet atteint directement une faible proportion de la population de plus de 10 millions d'habitants. Le séisme de 2010 a fortement affecté le secteur des télécommunications et médias qui s'est quelque peu relevé depuis. Le paysage médiatique haïtien est composé de plus de 375 stations de radio, dont près de 60 à Port-au-Prince. Pratiquement tous les Haïtiens écoutent la radio. La télévision commence à être très prisée dans les villes. Quelque soixante chaînes fonctionnent à travers le pays, dont un tiers à la capitale. La presse écrite n'est composée que d'un quotidien et quelques hebdomadaires, sans compter quelques agences en ligne. Plus de la moitié des Haïtiens disposent d'un téléphone portable. Le service téléphonique est assuré par deux compagnies, l'une privée et l'autre mixte. 10 à 15% de la population accèdent à l'Internet.

Analyse :

- **Inégalités dans l'accès** aux services de communication. La majeure partie de la population – surtout en milieu rural – n'a pas d'accès aux grandes chaînes de média et leur réalité n'est pas prise en compte dans la programmation.
- Inégalités aggravées par la dégradation de la situation socio-économique (entre autres, faible pouvoir d'achat et rareté de l'électricité).
- **Secteur paysan méprisé et exclu de la parole** mis à part à travers les radios communautaires (surtout à portée locale).
- Manque de communication transparente après le séisme : la population est peu informée sur la gestion de l'après-séisme et la presse n'a presque pas d'accès à des informations pouvant aider à éclairer l'opinion.
- L'information est aujourd'hui fortement affectée par la propagande politique, qui envahit l'espace des médias publics et affecte considérablement les moyens d'informations privés. Cet état de fait s'ajoute à l'hostilité manifestée par l'exécutif envers la presse et à des tentatives de vassalisation de journalistes et médias par des grandes entreprises et des institutions nationales et internationales.
- Dans ce contexte, l'expression libre est clairement menacée et des objectifs électoralistes dominant au niveau du débat public, tel que reflété dans l'espace médiatique.

Vision :

- Il faut une politique publique de communication qui tient compte des **besoins de la majorité** de la population en terme d'accès à la communication de masse (radio, télé, etc) et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Revendications :

- Mise en place d'une loi sur la distribution des fréquences ;
- Baisse du coût des communications (téléphone, internet) ;
- Subvention publique pour les radios communautaires ;
- Mise en place de véritables médias de service public au niveau national, axés sur

- l'information, la formation (et la promotion culturelle);
- Élaboration de programmations radiophoniques adaptées aux communautés ;
- Répartition équitable des ressources et des moyens de communication ;
- Accompagnement de la population par des programmes d'éducation à distance.

Impact séisme :

- Mise au grand jour de la concentration des grands moyens de communication à la capitale.
- Infrastructures des radios communautaires endommagées et, dans plusieurs cas, toujours pas opérationnelles.
- Mise en relief d'une grande nécessité de développer des capacités d'investigation journalistique, pour pouvoir rendre disponibles les informations stratégiques dont l'opinion a besoin.

Organisations ayant contribué au volet communication

Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen (Union des petits paysans – TKTP) - Contact pour la presse : Origene Louis, secrétaire, (+509)3786-8573 et (+509)4205-0356, louisorigene@yahoo.fr et tetkolenasyonal@yahoo.fr

Société d'Animation en Communication Sociale (SAKS) - Contact pour la presse : Sony Esteus, directeur, (+509)3701-5029 et (+509)3170-6422, sonikoeste@hotmail.com et saksht20@gmail.com <http://www.saks-haiti.org/>

Commission Nationale Épiscopale Justice et Paix d'Haïti (JILAP) - Contact pour la presse : Jocelyne Colas Noël, Directrice, (+509) 3912-3292, colas.jocelyne@yahoo.fr

Économie

En 2012, les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche représentaient 25 % du PIB, mais recevaient la plus faible part du crédit bancaire, 0,16 %². Pour les dépenses de capital financées sur fonds locaux et exécutées dans le cadre du programme d'investissement public, 5,3 % sont allés au Ministère de l'Agriculture en 2012. Le secteur agricole qui reste - avec un poids de 99 % - le pilier du secteur primaire est très vulnérable par rapport aux aléas climatiques³. Ceci est non seulement dû au manque d'entretien des quelques infrastructures d'irrigation et de drainage, mais également au grand manque de ce genre d'infrastructures à travers le pays.

Analyse

- Le gouvernement mise à 100 % sur le tourisme, sur l'investissement dans la sous-traitance et dans l'agro-industrie, et sur le secteur des ressources naturelles. Ce dernier n'est pas géré de façon transparente (mines). Ces activités augmentent la **dépendance du pays face à l'étranger** et imposent un modèle de développement dominé par ce dernier. Ces trois secteurs ne peuvent absorber le chômage massif.
- La population rurale et ses activités liées aux petites exploitations agricoles reste le secteur le plus important, mais est démunie, sans des politiques publiques qui la soutiennent (crédit, services publiques, assurances,...).
- La transformation de fruits doit être appuyée comme filière économique. On est encore loin d'arriver à transformer l'ensemble des fruits et beaucoup pourrissent à terre alors qu'il existe une importante insécurité alimentaire. Les petits ateliers de transformation existent mais font face aux problèmes de fonds de roulement pour mener à bien ces activités.
- Le tourisme est une des importantes clés pour sortir le pays du marasme économique, mais il faut qu'il intègre les communautés. Les projets de tourisme existants sont exclusifs et visent un tourisme de luxe.
- Concernant la sous-traitance on constate que le **secteur ouvrier est marginalisé**, mal payé, qu'il travaille dans des mauvaises conditions, qu'il existe d'importantes répressions syndicales dans les usines, des révocations arbitraires et des abus sexuels sur les femmes.

Vision

- Une **politique publique qui appuie les paysans** peut dynamiser ce secteur prometteur.
- Renforcement des différents ateliers de transformation de fruits en réseau de producteurs autour d'un label de qualité permettant de s'imposer sur le marché par rapport aux produits importés.
- Pour protéger l'environnement dégradé dans lequel évoluent les paysans il faut un **plan d'aménagement du territoire** et y intégrer l'approche des bassins versants. Il faut la **participation** active de la population, des organisations locales sérieuses et des autorités locales.
- Le tourisme communautaire peut contrecarrer la pauvreté avec la participation de la population dans l'identification et l'aménagement des sites, la valorisation de gîtes d'accueil, des micro-entreprises liées au tourisme alternatif et écologique.
- Création des régions patrimoniales par la mise en place des équipements et des infrastructures touristiques pour montrer les richesses naturelles, culturelles et historiques du pays. Des villages écotouristiques communautaires dans ces régions avec gîtes ruraux contribueront au développement durable en créant des emplois notamment dans le secteur de l'environnement.

2 http://www.brh.net/rapport_2012.pdf; pp 56

3 Idem ; pp 20 - les dégâts pour l'agriculture causés par la tempête Isaac en août 2012 ont été estimés à 254 millions USD. Haïti se retrouve quatrième sur la liste des pays les plus vulnérables aux changements climatiques :

http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Climate_Change_Vulnerability_Index_%202014_Map_0.pdf

- L'industrie de sous-traitance ne peut assurer aucun développement durable puisque la production est destinée à l'étranger. C'est seulement la main d'œuvre bon marché que ces entrepreneurs viennent exploiter, ils ne viennent pas pour le développement, et encore moins pour le développement durable.

Revendications :

- Il faut **développer, protéger et valoriser la production nationale**, principalement à travers des appuis aux paysans et transformateurs de produits agricoles.
- Il faut un statut légal pour les ateliers de transformation et un accompagnement pour assurer la régularité et la qualité de la production
- Il faut **une réforme agraire intégrale** dans le pays qui défend les droits des paysans et protège l'environnement (approche bassins versants).
- Application du cadre légal sur la protection de l'environnement afin d'impliquer les autorités locales.
- Consolider efforts régionaux et locaux à travers la publication des arrêtés communaux.
- Mise en place des **agents forestiers**
- **Respect des droits des ouvriers** et assurer que ce travail peut se réaliser dans des bonnes conditions (travail décent)
- Doter le pays d'outils étatiques financiers adaptés au secteur de la transformation des produits agricoles et au tourisme durable à travers la création d'une banque d'investissements
- Formation professionnelle, campagnes d'information et de sensibilisation pour les secteurs de l'agriculture, de la transformation des produits agricoles et du tourisme communautaire.
- Il faut un cadre légal et institutionnel ainsi qu'un budget pour le tourisme alternatif en créant une secrétairerie d'État à cet effet
- Poste budgétaire pour tourisme alternatif
- Imposer une obligation auprès des supermarchés afin qu'ils fassent une place importante aux produits nationaux

Impact séisme

- Les investissements dans le secteur de la sous-traitance ont augmenté au détriment de la production agricole. Le Parc Industriel de Caracol s'est installé sur des terres fertiles.
- Dégâts aux infrastructures de transformation
- Le **secteur des mines s'est installé en silence** et sans concertation avec les populations
- Un réveil de la société civile est souhaitable et nécessaire pour avoir plus d'influence face aux puissances politiques et économiques.

Organisations ayant contribué au volet économie

Association Nationale des transformateurs de Fruits (ANTATRAF) : Yvon Y. Faustin, coordinateur et responsable technique, (+509) 3660-6356 et (+509) 3281-3007, direction@anatraf.org

Antèn Ouvriye : Reginald Jules, coordinateur, (+509) 3613-0882, jules.rginald@yahoo.com

Fondation pour le développement du tourisme alternatif en Haïti (FONDTAH) : Jean Camille Bissereth, coordinateur général, (+509) 3826-4582 et (+509) 3233-1723, jeancamillebissereth@gmail.com

Mouvement Paysan Papaye (MPP) : Accene Joahim, directeur adjoint, (+509)3132-7817, jaccene@yahoo.de

Sant pour la Kiliti ak Devlopman Karis / Mouvman Òganisayon Gwoupman Peyizan Karis (SKDK / MOGPK) : Leonel Cecoute, responsable salle nouvelles Radyo Tèt Ansamn Karis, (+509) 3731-7753 et (+509) 3389-2999, leocetoute@yahoo.fr

État de Droit

Introduction

On observe ces dernières années un recul concernant l'indépendance des pouvoirs en Haïti, avec une emprise marquée de l'exécutif sur l'appareil judiciaire, notamment dans le cas emblématique du procès Duvalier et consorts. On perçoit également une atteinte aux fondements de l'Etat par la volonté du pouvoir exécutif de gouverner par décret en organisant les possibilités de la caducité du Parlement à l'horizon 2015. La création du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, une des conditions indispensables pour parvenir à l'État de droit, n'a pas réussi à rendre plus indépendant le pouvoir judiciaire, sous l'influence de l'Exécutif. Le procès Duvalier est, malgré le décès de Jean-Claude Duvalier (JCD), une occasion de faire fonctionner l'appareil judiciaire haïtien, sous la pression continue des parties civiles et grâce à quelques juges impartiaux. La mort de JCD rend la situation difficile, mais cela peut être une opportunité d'élargir la lutte contre l'impunité. Les droits fondamentaux de la personne en Haïti ne sont pas garantis par les institutions, elles-mêmes en pleine crise, ce qui alimente l'instabilité politique.

Analyse

- Le droit à la participation aux affaires publiques n'est pas assuré et les droits des citoyens ne sont pas garantis par l'État et le système institutionnel.
- Malgré des avancées en termes de liberté d'expression et d'association depuis la fin de la dictature en 1986, l'expression libre est régulièrement menacée, notamment par des objectifs électoralistes.
- Il existe une insécurité physique qui touche les citoyens et qui est de nature politique. Les autorités sont impliquées dans cette violence politique, et elles manquent à leur devoir de lutte contre ce fléau.
- Il existe une grande insécurité juridique à laquelle font face les citoyens. On observe de nombreuses violations des droits de la personne que le système de justice n'adresse pas.
- La justice est dysfonctionnelle : on observe des dysfonctionnements persistants de l'appareil judiciaire que ce soit au niveau de l'administration, du formalisme des procédures, et par des cas avérés d'incompétence et de corruption.
- **La justice est politisée** et n'est pas indépendante. Des instances telles que le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire restent « prisonniers de l'Exécutif ». On observe des interventions politiques directes inquiétantes dans le système judiciaire.
- Il y a une **absence de volonté politique** de réformer le système de justice, encore tributaire du cadre et des pratiques duvalieristes, vassalisé par le pouvoir politique. Dans le cas du procès Duvalier, le travail d'instruction repose littéralement sur les parties civiles.
- On constate le règne de l'impunité, sur les crimes commis sous la dictature mais aussi d'autres observés sous d'autres régimes, jusqu'à aujourd'hui.

Vision

- Les associations de la société civile réclament la **fin de l'impunité** et que soit fait un devoir de mémoire qui ne soit pas uniquement le fait de la société civile et des groupes de citoyens.
- La garantie d'un minimum « pour vivre sa vie dignement », le plus que possible appuyé par

des ressources locales mais également par le respect de l'environnement pour garantir les ressources aux générations futures.

- Il faut une vision de l'avenir qui fait encore aujourd'hui défaut : éducation, gestion démocratique de l'espace, respect des droits et participation.
- L'État de droit démocratique est celui dans lequel les libertés et les droits fondamentaux des personnes sont effectivement garantis, notamment par un pouvoir judiciaire impartial et indépendant.
- La protection et le respect des droits de la population haïtienne doit passer par l'application et le respect des lois.

Revendications principales

- La **Justice** et une **participation citoyenne** garantie.
- Services de base adéquats et disponibles pour les citoyens.
- Il faut réformer en profondeur le système de justice.
- Adoption de politiques publiques pour favoriser l'accès à la justice.
- Ratification des conventions relatives aux droits humains.
- Traitement adéquat du dossier emblématique des Duvalier et consorts.
- Protection des personnes.
- Lutte contre toutes les formes de discrimination.
- Application des lois, lutte contre la corruption et l'impunité.
- Bonne gouvernance et indépendance des pouvoirs.
- Politique basée sur une justice sociale.

Impact séisme

- L'emprise internationale s'est fortement renforcée.
- La phase qui a suivi le séisme s'est avérée une chance ratée pour la **décentralisation**, et a abouti à une centralisation renforcée.
- La disponibilité des ressources post-séisme a augmenté la corruption et le gaspillage et l'irresponsabilité de plusieurs secteurs.
- On a constaté que les dysfonctionnements (de l'appareil juridique) ont été renforcés.
- En termes de libertés individuelles, on a observé un impact négatif des discours des fondamentalistes religieux, venant surtout des États-Unis contre les homosexuels.

Organisations ayant contribué au volet État de Droit

Commission épiscopale Justice et Paix (KE – JILAP) : Jocelyne Colas Noël, Directrice, (+509) 3912-3292, colas.jocelyne@yahoo.fr

Kouraj pou pwoteje dwa moun (KOURAJ) : Charlot Jeudy, Président (+509) 3854-8836, charlot@kouraj.org / jeudy_charlot@yahoo.fr

Collectif Contre l'Impunité : Danièle Magloire, Coordinatrice, (+509) 3465-0175, danmagloire@yahoo.fr ; Sylvie Bajoux, Directrice exécutive du *Centre oecuménique des droits humains*, Point focal du Collectif, (+509) 4889-2019, sylviebajoux@cedh-haiti.org / cedh@cedh-haiti.org; Pierre Espérance, Directeur exécutif du *Réseau national des organisations de droits humains*, membre du Collectif, (+509) 3776-2101, pesperance@rnddh.org

Logement et habitat

Introduction

Au niveau national, près de 41% des logements ont été endommagés par le séisme et près de 6% ont été totalement détruits, soit respectivement 915 000 et 130 000 logements. Le département de l'Ouest qui recouvre l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince a subi les plus lourds dégâts. Plus de six ménages sur dix qui y résidaient en 2010 ont subi des dégâts et 12% d'entre eux ont vu leur logement totalement détruit⁴. Dans le cas de la capitale, en dehors de la situation des camps déjà critique, la forte densité de population, ajoutée à l'absence de services de collecte des résidus solides pour plus de deux tiers des ménages, ainsi que l'absence de services d'assainissement pour quatre habitants sur dix, sont responsables de l'état sanitaire déplorable dans lequel se trouve la population. Les zones rurales où habite près de la moitié de la population sont particulièrement dépourvues d'accès à l'ensemble des services de base⁵.

Analyse

- Le problème du logement existe depuis bien avant le tremblement de terre, c'est un problème structurel qui résulte de l'inégalité sociale. Le logement est lié à l'emploi, aux services sociaux, à la réforme foncière, à la politique environnementale.
- Il y a un manque de communication transparente concernant les politiques de logement et les normes de construction existantes. Il n'existe pas de politique de logement social.
- La construction anarchique résulte de l'absence de prise en compte par l'État et ses partenaires de la croissance démographique et de l'exode rural. Les mauvaises habitudes de construction continuent après le séisme.
- Étant donné la faiblesse de l'État, le mouvement démocratique et populaire n'a pas pu conduire assez d'initiatives démonstratives dans le cadre du logement. Les organisations haïtiennes ont été exclues du système de *clusters* et de la commission de reconstruction (CIRH) qui ont été dominés par des acteurs étrangers.
- Les diverses catégories sociales dans les quartiers populaires tel que Bel Air sont victimes de la crise économique et du clientélisme politique. Dans cette situation, les parents n'ont plus de contrôle sur leurs enfants qui trop souvent tombent dans la délinquance.
- La population se dit prête à contribuer (financièrement, en main d'œuvre, en matériaux de construction) pour un logement décent.

Vision

- Le logement est un problème collectif et non individuel. Ensemble avec les bénéficiaires, la société civile, les institutions étatiques, le parlement et les maires, le gouvernement doit mettre en place une politique de logement social intégrant le concept de logement décent.
- La construction des logements sociaux dans les sections communales et en milieu rural appuyé par une politique d'aménagement du territoire favoriserait la décentralisation.
- Les coopératives de logement qui intègrent des couches défavorisées de la population
- Des **espaces publics** doivent être prévus où on peut développer des activités collectives : places publiques, centres culturels, terrains de sports, espaces pour enfants, des mémoriaux pour les victimes du séisme.

4 IHSI & DIAL (2012) ; L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012 - La réplique sociale du séisme ; pp. 80-81

5 Idem, pp 45-52

- Les projets de construction doivent tenir compte des droits de femmes, les titres de propriétés doivent éviter une disproportion entre homme et femme en cas d'héritage.
- Les personnes à mobilité réduite et autres handicaps doivent être prises en compte dans toute construction.
- Le secteur populaire doit surmonter ses divisions et proposer des alternatives sociales et politiques qui soient à la fois transformatrices et viables.
- Un secteur de construction de logement professionnalisé peut être une filière économique.

Revendications

- Un **Ministère du Logement**, et une **politique d'aménagement du territoire doivent être mis en place**.
- Il faut un code de construction, sa vulgarisation et un contrôle sur son application
- Le **logement social** doit être intégré dans la Politique Nationale de Logement et doit être élaboré en collaboration avec les acteurs concernés, y compris aux niveaux décentralisés.
- Les institutions étatiques telles que l'EPPLS et l'UCLBP doivent être renforcées et leurs responsabilités clarifiées pour éviter des doublures et des surcharges institutionnelles
- Facilités légales, administratives et financières en faveur des coopératives de logements, des femmes et des handicapés
- Professionnaliser la formation technique des métiers du bâtiment et travaux publics en tenant compte des risques sismiques.
- Arrêter les évictions forcées. Les coupables de ces actes doivent être mis devant la justice.
- Le projet de reconstruction à Fort National, annoncé en grandes pompes en 2010, doit se lancer.

Impact séisme

- Un grand nombre de personnes vivent encore sous les tentes dans des situations de grande vulnérabilité et sont souvent menacés par des expulsions forcées.
- Gaspillage d'argent dans la construction d'abris provisoires. Le problème foncier cité comme argument pour ce choix est bidon : l'expropriation pour les parcs industriels a été réalisée
- Le manque de contrôle gouvernemental a fait exploser les loyers après le séisme

Organisations ayant contribué au volet logement

Groupe d'Appui aux Rapatriés et aux Réfugiés (GARR): Agénor Brutus, Responsable Communication, (+509) 3730-2292, abrutus@garr-haiti.org

Institut de Technologie et d'Animation (ITECA) : Ketty Paquiot, Présidente du Conseil Administratif, (+509) 3816-7676 ; Chenet Jean-Baptiste, Directeur Exécutif, (+509) 3757-0688, iteca25lane@yahoo.fr

Plate-forme des Organisations Haïtiennes des Droits Humains (POHDH) : Antonal Mortimé, Secrétaire Exécutif, (+509) 3715-7299, antonaldh@yahoo.fr

Mouvement de Solidarité avec les Sans-Abris d'Haïti (MOSOSAH) : Joël Jean-Baptiste, Secrétaire Général, (+509)3741-4640 et (+509)3217-6206, j.jeanbaptiste@mososah.org et observatoiredulogement@mososah.org

Fòs Refleksyon ak Aksyon zou Koze Kay an Ayiti (Force de Réflexion et d'Action sur la Question du Logement en Haïti FRAKKA) : Sanon Reyneld, Secrétaire Général, (+509)3836-1713, sanonr1953@gmail.com

Solidarite Ant Jèn / Konbit Veye Yo (SAJ/VEYE YO) : Elifaite Saint Pierre, Coordonateur, (+509)3711-1465 et (+509)3389-4202, elifaite@yahoo.com et solidariteveyeyo@yahoo.fr

Haiti en chiffres, cinq ans après

(Réalisé par CEPR – www.cepr.net)

- Taux de pauvreté en 2012 : [58.5%](#)
- Pauvreté en zones rurales en 2012 : [74.9%](#)
- Pauvreté extrême en zones rurales en 2000: [38%](#)
- Pourcentage du revenu des 20% des plus riches: [64 %](#)
- Pourcentage de revenu des 20% des plus pauvres: [Moins que 1 %](#)
- Proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant malnutrition chronique en 2006: [29 %](#)
- Proportion d'enfants de moins de 5 ans avec retard de développement en 2012: [22 %](#)
- Nombre d'hôpitaux, sur un total de 48, qui ont été mis hors service par le tremblement de terre: [37](#)
- Pourcentage des ouvriers qui touchent moins que le salaire minimum: [60 %](#)
- Pourcentage que les femmes touchent moins comparé au salaire des hommes: [32 %](#)
- Nombre de personnes vivant dans des camps, jusqu'en Septembre 2014: [85,432](#)
- Pourcentage de baisse par rapport au pic : [93.7 %](#)
- Part de cette baisse provoquée par de programmes de retour (subvention pour location et autres): [16.7%](#)
- Pourcentage de déplacés qui ne sont pas visés par des programmes de retour: [81.5 %](#)
- Nombre d'individus vivant dans des habitations informelles aux alentours de Port-au-Prince qui ne sont pas comptés dans le chiffre de déplacés, selon le gouvernement Haïtien : [300,000](#)
- Nombre de nouvelles maisons construites à travers des efforts internationaux de reconstruction, jusqu'en octobre 2014 : [9,032](#)
- Nombre de mois que les élections législatives partielles et locales ont été retardés : [39](#) et on compte encore...
- Nombre d'“agents municipaux” nommés par le président qui ont remplacés des maires élus dont le mandat expirait en 2012 : [130](#)
- Proportion de sièges dans le Sénat qui sont vides à cause des élections tardives: [1/3](#)
- Nombre de parlementaires qui verront leur mandat expirer le 12 janvier 2015: 99 (la totalité)
- Nombre de personnes mortes dans le tremblement de terre de 2010: [plus que 217,300](#)
- Nombre de personnes mortes de choléra, introduit par les Nations Unies (jusqu'au 8 décembre 2014) : [8,774](#)
- Nombre d'années après l'introduction du choléra pour organiser une conférence de bailleurs pour la réponse au choléra: [4](#)
- Montant promis: [\\$50 millions](#)
- Montant nécessaire: [\\$2.2 milliards](#)
- Nombre d'années au rythme actuel de financement pour financer le plan d'élimination de choléra : [40](#)
- Nombre de nouveaux cas de choléra en 2014, jusqu'au mois d'août: [9,700](#)
- Nombre de cas de choléra projeté pour toute l'année 2014: [15,000](#)
- Nombre de membres du Congrès des USA ayant écrit au Secrétaire Général Ban Ki-Moon qui plaident pour une réponse adéquate aux plaintes légales concernant le choléra: [77](#)
- Nombre minimal d'allégations d'abus sexuel contre la Mission de maintien de la paix en Haïti, MINUSTAH, depuis 2007: [94](#)

- Pourcentage de troupes de maintien de la paix au niveau mondial, qui sont stationnés en Haïti : [7.2 %](#)
- Proportion d'allégations pour abus sexuel contre des troupes de la paix au niveau mondial que la MINUSTAH représente sur les deux dernières années : [25 %](#)
- Montant en dollars des exportations de textiles vers les États-Unis lors de l'année fiscale 2012/13: [\\$387.7 millions](#)
- Points de pourcentage de croissance du PIB que ces exportation ont provoqués: 0.32
- Pourcentage d'exportations de textiles aux États-Unis qui ont été fabriqués avec des matériaux locaux: [0.6 %](#)
- Montant engagé par la Banque Inter-Américaine de Développement et les États-Unis pour le Parc Industriel de Caracol et infrastructures avoisinantes: \$482.9 million
- Montant total d'appui au budget du Gouvernement Haïtien depuis le séisme: [\\$340.2 millions](#)
- Nombre d'emplois créés dans le Parc Industriel de Caracol jusqu'en septembre 2014: [4,156](#)
- Nombre d'emplois qui seront créés, selon le Département d'État Américain: [65,000](#)
- Montant estimé de retombées de taxes du plus grand locataire du Parc Industriel de Caracol pour les premiers 15 ans: \$ [0](#)
- Montant total engagé par des bailleurs internationaux et ONG depuis 2010, selon le gouvernement Haïtien: [\\$7.1](#) milliards
- Montant décaissé : [\\$5.7](#) milliards
- Nombre de projets financés par le programme Petrocaribe du Venezuela: [268](#)
- Coût total projeté du programme Petrocaribe: [\\$1.7](#) milliards
- Part des dépenses d'investissement du gouvernement haïtien financé par Petrocaribe : [25%](#)
- Montant total de contrats et subventions de USAID: \$1.5 milliard
- Pourcentage de ce montant qui allait directement aux organisations Haïtiennes : 1%
- Pourcentage de ce montant qui est allé aux firmes dans la périphérie de Washington (DC, Maryland et Virginia): 56%
- Objectif USAID pour achats locaux en Haïti: [17%](#)
- Montant réservé pour achats locaux dans l'année prochaine: [\\$5.5 millions](#)
- Pourcentage de dépenses de USAID réservé pour achats locaux en 2015: [2.25 %](#)
- Montant total alloué à Chemonics International, une compagnie privée de développement, depuis le tremblement de terre : \$216 millions

Les organisations participantes

Par ordre alphabétique

Association Nationale des Transformateurs de Fruits (ANATRAF)

Existe depuis 12 juin 2002

L'organisation se donne comme mission de renforcer les structures des ateliers de transformation de fruits existant dans le pays afin de valoriser les produits agricoles, elle veut améliorer les conditions de vie des membres à travers une série d'activités pouvant renforcer la production nationale. En protégeant l'environnement physique, elle veut augmenter les capacités techniques des ateliers.

Contact pour la presse : Yvon Y. Faustin, coordinateur et responsable technique, (+509) 3660-6356 et (+509) 3281-3007, direction@anatraf.org

<http://www.anatraf.org/>

Antèn Ouvriye

Existe depuis 30 avril 1986

Antèn Ouvriye n'est ni un syndicat ni une centrale syndicale, c'est un groupe d'appui aux ouvriers/ères et aux syndicats ouvriers. L'organisation travaille avec d'autres organisations, associations, syndicats, centrales syndicales, ouvriers/travailleurs haïtiens en leur donnant des appuis juridiques et des séances de formations. Une des luttes appuyées est celle pour un salaire minimum décent pour les ouvriers dans les usines de sous traitance

Contact pour la presse : Reginald Jules, coordinateur, (+509) 3613-0882, jules.rginald@yahoo.com

Collectif contre l'Impunité

Existe depuis 28 février 2011

Le Collectif contre l'Impunité est né de la rencontre solidaire de victimes du régime duvaliériste et de défenseur-e-s des droits de la personne, et de leur volonté de s'unir pour exiger le jugement de Duvalier et de ses acolytes. Le Collectif œuvre pour l'obtention d'un procès contre les responsables du régime dictatorial des Duvalier et – plus généralement – pour une réforme de la justice en vue de lutter contre l'impunité.

Contacts pour la presse :

- Danièle Magloire, Coordinatrice, (+509) 3465-0175, danmagloire@yahoo.fr ;
- Sylvie Bajoux, Directrice exécutive du *Centre oecuménique des droits humains*, Point focal du Collectif, (+509) 4889-2019, sylviebajoux@cedh-haiti.org / cedh@cedh-haiti.org;
- Pierre Espérance, Directeur exécutif du *Réseau national des organisations de droits humains*, membre du Collectif, (+509) 3776-2101, pesperance@rnddh.org

<http://www.haitiluttecontre-impunite.org/>

Fondation pour le développement du tourisme alternatif en Haïti (FONDTAH)

Existe depuis 30 avril 2002

L'organisation œuvre pour un tourisme alternatif et communautaire, sa mission consiste à valoriser les patrimoines naturels, culturels et historiques d'Haïti à travers un réseau de circuit touristique qui relie les dix départements géographiques d'Haïti. La FONDTAH aide à la mise en place d'associations locales pour le développement d'un tourisme alternatif à l'échelle nationale, en synergie avec toute autre association ou fondation ayant les mêmes objectifs que les siens.

Contact pour la presse : Jean Camille Bissereth, coordinateur général, (+509) 3826-4582 et (+509) 3233-1723, jeancamillebissereth@gmail.com

Fòs Refleksyon ak Aksyon sou Koze Kay an Ayiti (FRAKKA)

Existe depuis mars 2010

FRAKKA est né après le séisme d'une coalition d'environ 40 groupes de bases et comités des camps de déplacés. Elle lutte contre les évictions forcées et organise des formations pour les déplacés sur leurs droits et mène un plaidoyer pour le logement social.

Contact pour la presse : Sanon Reyneld, Secrétaire Général, (+509)3836-1713, sanonr1953@gmail.com

Groupe d'Appui aux Rapatriés et aux Réfugiés (GARR)

Existe depuis août 1991

Plate-forme d'associations et d'organisations non gouvernementales travaillant sur la problématique de la migration. Tout en n'excluant pas les autres pôles de migration, le GARR concentre ses efforts sur la République Dominicaine où vivent de nombreux immigrants haïtiens dans des situations extrêmement difficiles. Depuis le tremblement de terre qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010, le GARR travaille également avec des déplacés internes qui se trouvent dans des camps et dans des familles d'accueil à Port-au-Prince et à la frontière.

Contact pour la presse : Agénor Brutus, Responsable Communication, (+509) 3730-2292, abrutus@garr-haiti.org
<http://www.garr-haiti.org/>

Institut de Technologie et d'Animation (ITECA)

existe depuis 1979

Comme institution d'éducation populaire, ITECA est un lieu d'échange, d'analyse et de formation, afin de renforcer l'action des organisations paysannes. L'Institut a opéré un choix conscient en faveur des plus démunis en mettant à leur disposition les ressources dont il dispose. Il appuie des projets dans les domaines de l'agriculture paysanne, l'élevage et l'accès aux services sociaux de base au bénéfice des communautés paysannes. Il a entrepris un programme de reconstruction de logements permanents dans la commune de Gressier.

Contacts pour la presse : Ketty Paquiot, Présidente du Conseil Administratif, (+509) 3816-7676 ; Chenet Jean-Baptiste, Directeur Exécutif, (+509) 3757-0688, iteca25lane@yahoo.fr
<http://itecahaiti.org/>

Commission Nationale Épiscopale Justice et Paix d'Haïti (JILAP)

Existe depuis 1970

L'organisation anime des ateliers de réflexion et des formations sur les droits humains à travers les paroisses partout dans le pays. Elle plaide pour la construction de la paix et la réforme de la justice. JILAP assure également le monitoring de la situation des Droits Humains en Haïti et notamment la situation dans les prisons.

Contact pour la presse : Jocelyne Colas Noël, Directrice, (+509) 3912-3292, colas.jocelyne@yahoo.fr

KOURAJ

Existe depuis le 18 décembre 2009

L'organisation est préoccupée par les droits humains des personnes LGBT (Lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels), souvent victimes d'une stigmatisation extrême dans la société haïtienne, Kouraj veut donner un contre-poids à l'homophobie.

Contact pour la presse : Charlot Jeudy, Président (+509) 3854-8836, charlot@kouraj.org / jeudy_charlot@yahoo.fr
<http://kouraj.org/>

Mouvement de Solidarité avec les Sans-Abris d'Haïti (MOSOSAH)

Existe depuis : décembre 2010

Depuis la ville de Jacmel, Mososah réunit des individus autour du logement. Citoyens haïtiens ou amis d'Haïti, émanant de tous les secteurs de la société civile, de tous les milieux sociaux, pour certains urbanistes, ingénieurs, architectes, pour d'autres sans aucun rapport avec les métiers du bâtiment. Pour quelques-uns propriétaires d'un domicile, pour d'autres, sans-abri ou mal logés. A travers Mososah, rassemblement libre de toute affiliation politique, nous avons souhaité réfléchir ensemble aux moyens qui pourraient nous permettre de bâtir une nouvelle Haïti, dès le lendemain du séisme. L'association a également mis en place depuis août 2013 un observatoire du logement, dont la mission est de réunir et publier de l'information et des données sur ce secteur.

Contact pour la presse : Joël Jean-Baptiste, Secrétaire Général, (+509)3741-4640 et (+509)3217-6206, j.jeanbaptiste@mososah.org et observatoiredulogement@mososah.org
<http://www.observatoiredulogementenhaiti.org>

Mouvement Paysan Papaye (MPP)

Existe depuis : 22 Mars 1973

Organisation paysanne basée dans la commune de Hinche qui a pour but d'unir tous les paysans d'Haïti et de rassembler les jeunes travailleurs ruraux organisés en groupement en vue de leur promotion culturelle et économique. Elle travaille autour de l'agriculture familiale, du reboisement, de l'éducation populaire, de l'agro-écologie, de la production animale et de la gestion intégrale de l'eau.

Contact pour la presse : Accene Joahim, directeur adjoint, (+509)3132-7817, jaccene@yahoo.de
<http://www.mpphaiti.org/>

Parole et Action

Existe depuis 1986

L'organisation est active dans l'éducation (formelle, informelle, professionnelle, éducation et formation technique et vocationnelle), dans la santé (besoins primaires, planning familial), dans l'agriculture et l'infrastructure.

Contact pour la presse : Eris Labady, board chairman, (+509) 3409-2063, erislab@yahoo.com

Plate-forme des Organisations Haïtiennes de Droits Humains (POHDH)

Existe depuis 10 décembre 1991

Cette plate-forme regroupe huit institutions haïtiennes actives dans la protection des droits de l'Homme. Pour la POHDH les droits humains dépassent les seuls droits civils et politiques, elle mène une lutte constante pour une société démocratique où les aspects sociaux, économiques et culturels sont pris en compte et elle aide la population à devenir un acteur dans la lutte pour la défense de ses droits et pour la construction d'une nouvelle justice.

Contact pour la presse : Antonal Mortimé, Secrétaire Exécutif, (+509) 3715-7299, antonalhd@yahoo.fr

<http://www.pohdh.org/>

Solidarite Ant Jèn / Konbit Veye Yo (SAJ / VEYE YO)

Existe depuis le 10 janvier 1986

L'organisation travaille dans le quartier populaire de Bel Air, dans la commune de Port-au-Prince. Elle organise des activités autour de l'éducation et l'animation populaire qui se dirigent principalement à vers des femmes, des jeunes et des enfants.

Contact pour la presse : Elifaite Saint Pierre, Coordonateur, (+509)3711-1465 et (+509)3389-4202, elifaite@yahoo.com et solidariteveyeyo@yahoo.fr

Sosyete Animasyon ak Kominikasyon Sociale (SAKS)

Existe depuis le 28 octobre 1992

L'organisation travaille dans les domaines de l'éducation populaire et du droit à la communication. A travers un réseau de radios communautaires dans le pays, elle plaide pour la participation de la majorité de la population, en milieu rural comme dans les villes, comme acteur de son propre développement. Elle lutte pour une communication qui peut porter un changement social, un développement culturel et la démocratie.

Contact pour la presse : Sony Esteus, directeur, (+509)3701-5029 et (+509)3170-6422, sonikoeste@hotmail.com et saksht20@gmail.com

<http://www.saks-haiti.org/>

Sant pour la Kiliti ak Devlopman Karis (SKDK) /

Mouvman Òganisayon Gwoupman Peyizan Karis (MOGPK)

Existent respectivement depuis les 18 novembre 2001 et le 16 septembre 1989

Les deux organisations sont basées dans la commune de Carice dans le Département du Nord-Est. Elles se concentrent sur le développement local avec une attention particulière à l'environnement, les droits de l'homme, l'éducation professionnelle, la santé communautaire, la communication et la recherche.

Contact pour la presse : Leonel Cecoute, responsable salle nouvelles Radyo Tèt Ansamn Karis, (+509) 3731-7753 et (+509) 3389-2999, leocetoute@yahoo.fr

Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen (Union des petits paysans – TKTP)

Existe officiellement depuis le 6 septembre 1986

Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen (Têtes ensemble les petits Paysans Haïtiens) est un mouvement national d'agriculteurs familiaux qui lutte pour réduire la dépendance de l'aide alimentaire et stimuler la souveraineté alimentaire dans le pays. Les racines du mouvement, le plus ancien dans le pays, se trouvent en 1970 sous la dictature de Duvalier. TKTP compte actuellement plus de 55.000 membres à travers les dix départements. Le mouvement encourage la solidarité entre paysans en vue de plaider pour leurs droits et une politique adéquate de développement rural.

Contact pour la presse : Origene Louis, secrétaire, (+509)3786-8573 et (+509)4205-0356, lousiorigene@yahoo.fr et tetkolenasyonal@yahoo.fr